

Colmar, 8 février 2023

DECLARATION LIMINAIRE FO à la séance d'installation de la Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail

Dysfonctionnements à la tête de la CeA

Monsieur le Président, mesdames et messieurs les membres de la formation spécialisée

Cette séance devait être consacrée à la seule installation de la nouvelle formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail, à la suite des dernières élections professionnelles de décembre 2022 qui ont fait de Force Ouvrière l'organisation syndicale majoritaire de la CeA.

Pour autant, notre organisation syndicale ne peut faire l'impasse sur le récent mail anonyme adressé au Président Bierry dénonçant des pratiques indignes de la part de la direction de son cabinet à l'égard de collaborateurs et collaboratrices de l'Administration départementale. Si elles sont avérées, elles s'inscrivent non seulement et de toute évidence dans la thématique des risques psychosociaux relevant de la compétence de notre formation spécialisée, mais également dans un cadre potentiellement délictuel.

Nous avons pu prendre connaissance des propos tenus par les responsables de groupes politiques, peu convaincants, et par le Président Bierry à l'évocation de ce mail anonyme lors de la séance plénière du Conseil d'Alsace du 6 février dernier. Si la forme a monopolisé le débat, nous sommes stupéfaits, tout comme de nombreux agents de la CeA qui ont pu visionner la séance, de constater l'absence manifeste de remise en question sur le fond face à une situation dont la presse s'était déjà faite l'écho à l'automne 2021. En tout état de cause, il est de notoriété publique que d'importants dysfonctionnements existent au sein de la CeA, au plus haut-niveau, et que bon nombre d'élus, y compris de la majorité, en ont fait le constat.

La situation n'est en effet pas nouvelle. A l'occasion d'une réunion intersyndicale avec le Président Bierry qui s'est tenue en mai dernier, nous l'avions sensibilisé, avec la CGT, sur les risques psychosociaux susceptibles d'être provoqués au sein de la CeA y compris par ses plus proches collaborateurs. Delà s'en était suivie une rencontre bilatérale au cours de laquelle le secrétaire général du syndicat FO CeA avait ouvertement alerté le Président Bierry sur les innombrables départs de cadres de haut niveau de la CeA, qui en outre se poursuivent, et sur la nécessité de mettre fin à toute forme de comportement répréhensible notamment de la part de la direction de son cabinet.

Si le Président Bierry se félicite aujourd'hui, et à juste titre, d'entretenir de bonnes relations avec le syndicat FOceA, cela ne peut l'autoriser à balayer d'un revers de main les éléments contenus dans le mail qu'il lui a été adressé, au motif qu'il serait anonyme et que sa directrice de cabinet ferait preuve, depuis plus de 20 ans, d'une dévotion hors norme.

Au regard de la **gravité des propos allégués**, des témoignages qui nous ont été confiés sous couvert d'anonymat par peur de représailles, mais aussi de **l'engagement d'une première procédure de la part d'un agent pour des faits de harcèlement moral** à l'encontre de la direction du cabinet du Président Bierry, le syndicat FOceA sollicite la réalisation immédiate d'un audit par un cabinet extérieur indépendant et disposant d'une expertise reconnue en matière de risques psychosociaux.

L'objectif poursuivi est, d'une part, de déterminer si les éléments ainsi évoqués sont avérés, et d'autre part de proposer, le cas échéant, un plan d'action et toute mesure utile pour mettre fin de manière définitive aux dysfonctionnements rencontrés, pour lutter contre les risques psychosociaux induits et pour favoriser le retour à une ambiance plus sereine au sein de la CeA qui lui fait cruellement défaut depuis sa création.

Il nous importe bien entendu que le cahier des charges de cet audit destiné dans un premier temps à l'encadrement supérieur, soit au préalable établi et validé par notre formation spécialisée avec la garantie absolue que tout agent qui sera audité dans ce cadre pourra s'exprimer sous couvert d'anonymat s'il en exprime la volonté.

Nous vous invitons, Monsieur le Président à faire part du contenu de cette présente déclaration liminaire au Président Bierry préalablement à la rencontre bilatérale programmée ce lundi 13 février 2023 avec FORCE OUVRIERE et qu'il serait sans doute maladroit d'annuler ou de reporter, vous en conviendrez.

Pour conclure, le syndicat FOceA mettra tout en œuvre pour que cet audit soit réalisé et ne soit pas enterré d'autant que vous connaissez, Monsieur le Président, l'inaltérable détermination de notre syndicat à faire aboutir ses revendications.

La délégation FO de la formation spécialisée